

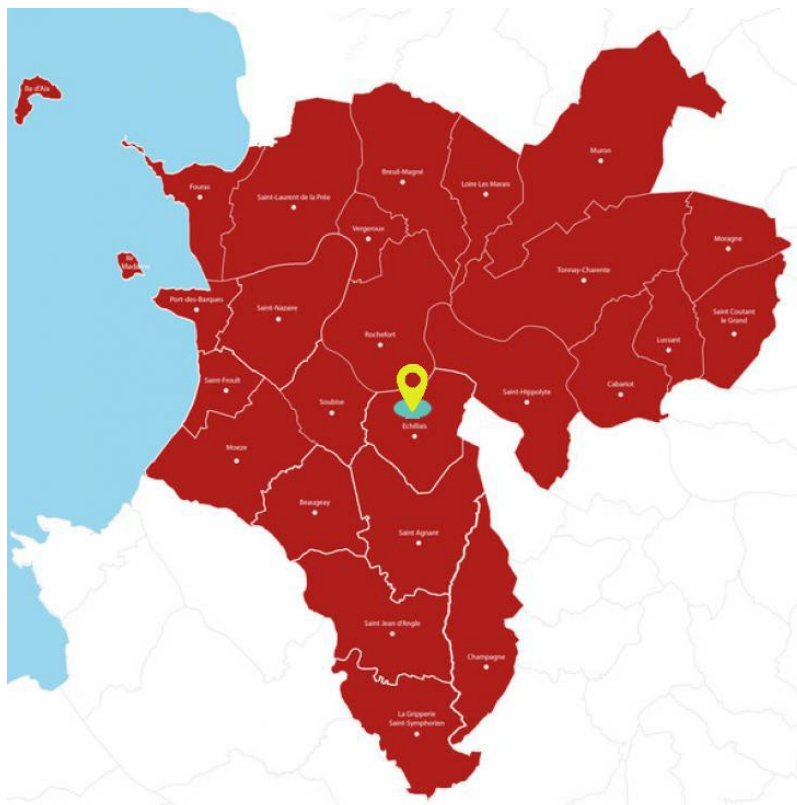
## NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 7 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financière des collectivités locales.

### I. Contexte général

La commune d'Échillais se situe dans l'ouest du Département de la Charente-Maritime dans la région Nouvelle-Aquitaine. Intégré à la communauté de Commune Rochefort Océan, son territoire s'étend sur 14,72 km<sup>2</sup>.

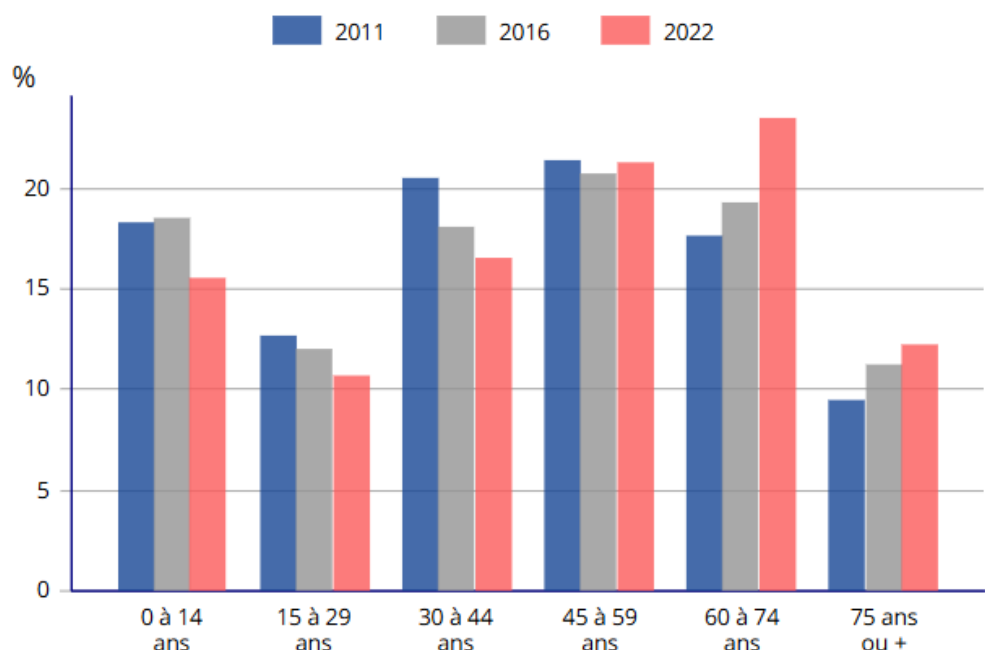


Peuplée de 3 834 habitants, Echillais connaît une augmentation croissante régulière de son nombre d'habitants du fait de la création de lotissements et l'arrivée de familles. Compte tenu des obligations faites aux communes de plus de 3500 habitants dans le cadre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, la commune affirme sa volonté d'essayer d'atteindre les objectifs en matière de logement social. Cependant, elle est astreinte depuis l'année 2022 à une pénalité.

Ce dynamisme s'explique d'abord par la volonté de l'équipe municipale d'accueillir et de rajeunir sa population en proposant de nombreux programmes de construction sur la commune.

#### POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

##### POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

Ensuite, le territoire est naturellement particulièrement attractif :

La commune est, en effet, située à 45 minutes de La Rochelle, Préfecture du Département, de Royan et de Saintes. Elle est limitrophe de la ville de Rochefort.

Enfin, Echillais bénéficie d'une situation climatique et géographique privilégiées : la Charente-Maritime est l'un des départements les plus ensoleillés de France métropolitaine et la Commune d'Echillais est par ailleurs située à moins de 25 minutes des plages de la Côte Sauvage.

La commune profite, en outre, d'un tissu associatif très conséquent.

Echillais souhaite redonner à son centre-bourg une meilleure attractivité en requalifiant les espaces, bâtiments et équipements publics existants ou à créer, en aménageant des espaces naturels de loisirs, en améliorant la sécurité routière et en privilégiant les liaisons douces.

Les travaux de la salle multi activités et plateau actif sont en finalisation.

Le Budget Primitif 2026 sera un budget dans la continuité des années antérieures, tout en intégrant le contexte économique national, ainsi que la situation financière locale.

Ce budget sera voté selon la nomenclature M57 adoptée au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

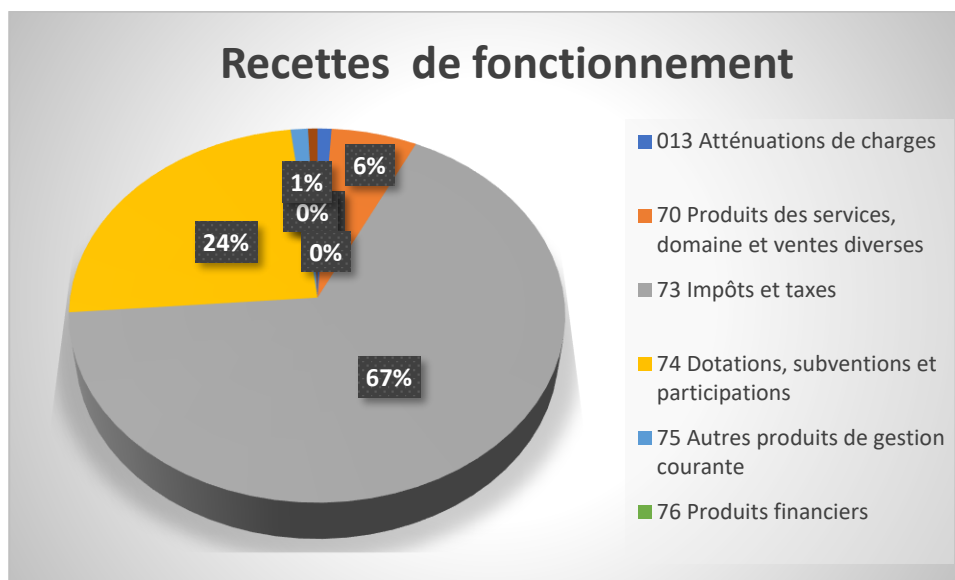
## II. Détail des sections

### 1. Section de Fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 999 779.00€. En 2025, elle était de 3 120 792.80 €.

#### 1.1. Recettes de fonctionnement en €

Libellé	Total budget 2025	Total budget 2026	Variation en %
013 – Atténuations de charges	35 500,00	30 000.00	-18.49%
70 – Produits des services, domaine et ventes diverses	176 900,00	184 300.00	4.29%
73 – Impôts et taxes	2 010 000.00	1 998 000.00	-0.60%
74 – Dotations, subventions et participations	751 274.80	730 354.00	-2.86%
75 – Autres produits de gestion courante	37 000,00	37 000.00	/
76 – Produits financiers	23,00	30.00	30%
77 – Produits exceptionnels	00,00	00.00	/
002 – Excédent de fonctionnement reporté	90 000,00	00.00	/
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 095.00	20 095.00	/
<b>Totaux</b>	<b>3 120 792.80</b>	<b>2 999 779.00</b>	<b>-4.03%</b>



**1.1.1. Revalorisation des bases fiscales**

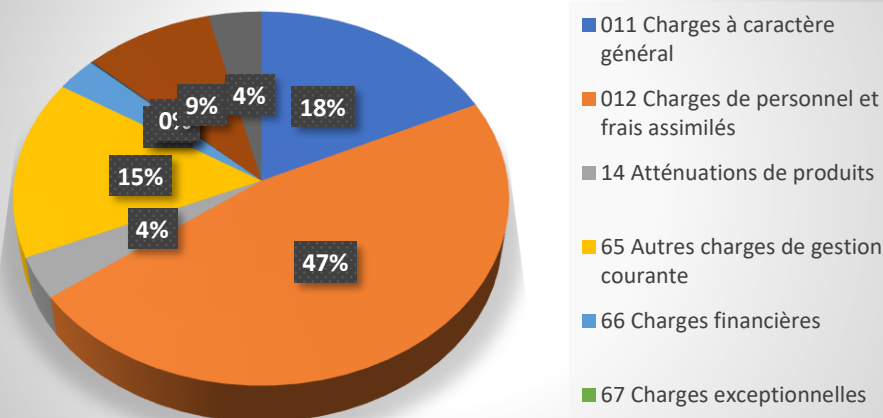
Les bases des taxes foncières devraient très peu augmenter en 2026. L'état 1259 n'a pas été reçu au jour du vote. Cependant, les taux seront votés lors du conseil.

**1.1.2. Dotations**

Les dotations ont été votées en fonction des augmentations/diminutions des 4 dernières années de la dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale et de dotation nationale de péréquation.

**1.2. Dépenses de fonctionnement en €**

Désignation	Total budget 2025	Total budget 2026	Variation en %
011 – Charges à caractère général	535 850,00	539 150.00	0.61 %
012 – Charges de personnel et frais assimilés	1 361 840,00	1 406 600.00	3.29%
014 – Atténuations de produits	105 100.00	107 600.00	2.37%
65 – Autres charges de gestion courante	419 750.00	464 550.00	10.66%
66 – Charges financières	70 174.80	86 733.01	23.59 %
67 – Charges exceptionnelles	1 000,00	1 000.00	/
68 – Dotations provisions semi-budgétaires	3 700,00	3 700.00	/
023 – Virement à la section d'investissement	514 053.19	277 345.99	-85.34%
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	105 324.81	113 100.00	7.28%
<b>Totaux</b>	<b>3 120 792.80</b>	<b>2 999 779.00</b>	<b>-4.03 %</b>

**Dépenses de fonctionnement**

Le chapitre 012, charges de personnel, est augmenté seulement de 3,29 % du fait de la situation de certains agents (retraite pour invalidité, chômage), prise en compte de la prévoyance, du remplacement des agents titulaires en congés maladie par des contractuels ainsi que par l'augmentation de 3 points de la CNRACL.

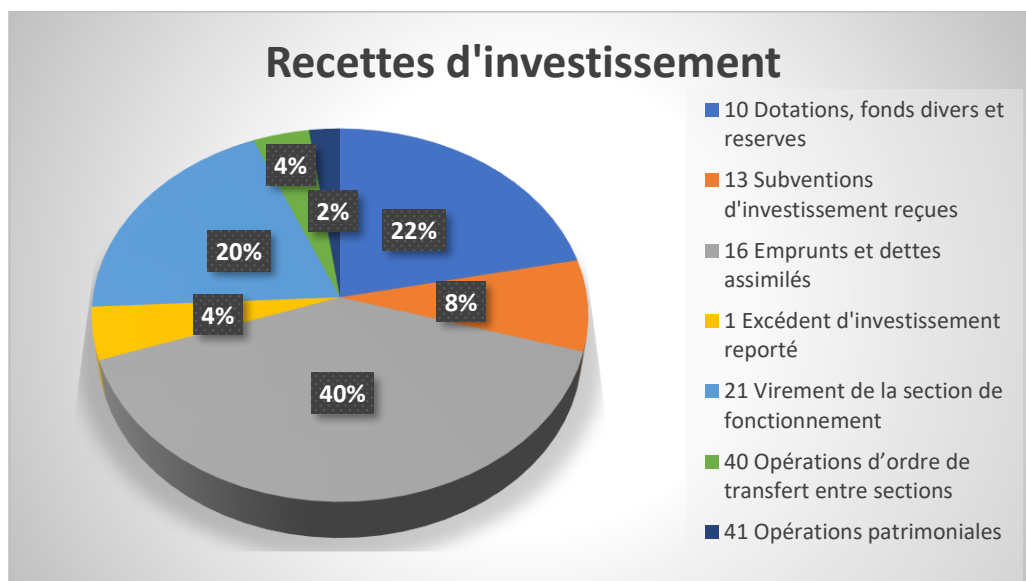
La Commune d'Echillais étant soumise à la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, elle est astreinte à une pénalité dont le montant en 2025 s'est élevé à 63 176.98€ (article 739116).

## 2. Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 2 115 704.98€.

### 2.1 Recettes d'investissement

Les restes à réaliser 2025 s'élèvent à **547 200.00 €** :



Pour 2026 :

- FCTVA attendu (N-2) : 150 000€
- Subventions d'investissement attendues hors RAR : 252 447€
- Virement de la section de fonctionnement : 277 345.99€

### 2.2 Dépenses d'investissement

Les restes à réaliser 2025 s'élèvent à 658 200€.

La section d'investissement devrait présenter un déficit de 160 103.91 €.

Les principaux projets pour l'année 2026 sont :

- **Bâtiments scolaires** : fin de la réfection des sanitaires maternels et pose de stores, travaux restants de l'école maternelle et des vestiaires, et achat du chalet 99 050 €
- **Ateliers communaux** : Acquisition de matériels divers 25 500€, mise en place de panneaux photovoltaïques 42 000€ et installation du futur service technique 70 000€

**Cimetière** : reprise de concessions et création d'un ossuaire pour 20 000 €

- **Centre bourg** : fin des travaux et maîtrise d'œuvre pour la création d'un plateau actif et d'une salle multi activités pour 484 500 € (Parallèle avec les restes à réaliser)
- **Réseau de chaleur** : 165 000€
- **Cantine** : 10 000 € (enveloppe pour achat auto laveuse et travaux d'acoustique)
- **Eglise** : maîtrise d'œuvre et travaux de réfection de la toiture pour 347 500€
- **Voirie** : travaux de voirie, enfouissement de réseaux, emplacement réservé pour 208 000€
- **Urbanisme** : continuité de la Déclaration de projet pour 7 700€
- **Mairie** : achat logiciel métier, parapheur électronique, ordinateur pour 26 600 €, illuminations pour 5000 €
- **Opérations financières** : paiement de l'emprunt, amortissements, déficit pour 446 198.91 €
- **Opérations non individualisées** : opération d'ordre pour 40 000€, et enveloppe non affectée de 117 656.07 €

### III. Budgets consolidés

	Section	Année 2025	Année 2026
Commune	Fonctionnement	3 120 792,80 €	2 999 779,00 €
	Investissement	3 061 494,30 €	2 115 704,98 €
CCAS	Fonctionnement	14 307,08 €	Non voté
	Investissement	21,16 €	Non voté
	<b>Total</b>	<b>6 196 615,34 €</b>	<b>5 115 483,98 €</b>

### IV. L'autofinancement

L'Épargne Brute et l'Épargne Nette (CAF hors cessions) :

L'autofinancement brut : la capacité d'autofinancement brut (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement moins les intérêts. La CAF brute est affectée en priorité au remboursement des dettes en capital.

L'évolution de l'épargne brute et de l'épargne nette sur la période 2018 - 2025 :

Epargne en €	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Attendu 2025
Epargne Brute	444 018 €	488 048 €	477 818 €	378 816 €	623 345 €	620 190 €	615 889 €
Epargne de Gestion Courante	364 349 €	408 969 €	405 813 €	314 413 €	566 779 €	572 301 €	560 787 €
Epargne Nette	87 314 €	205 298 €	132 600 €	- 33 368 €	311 517 €	322 871 €	314 156 €

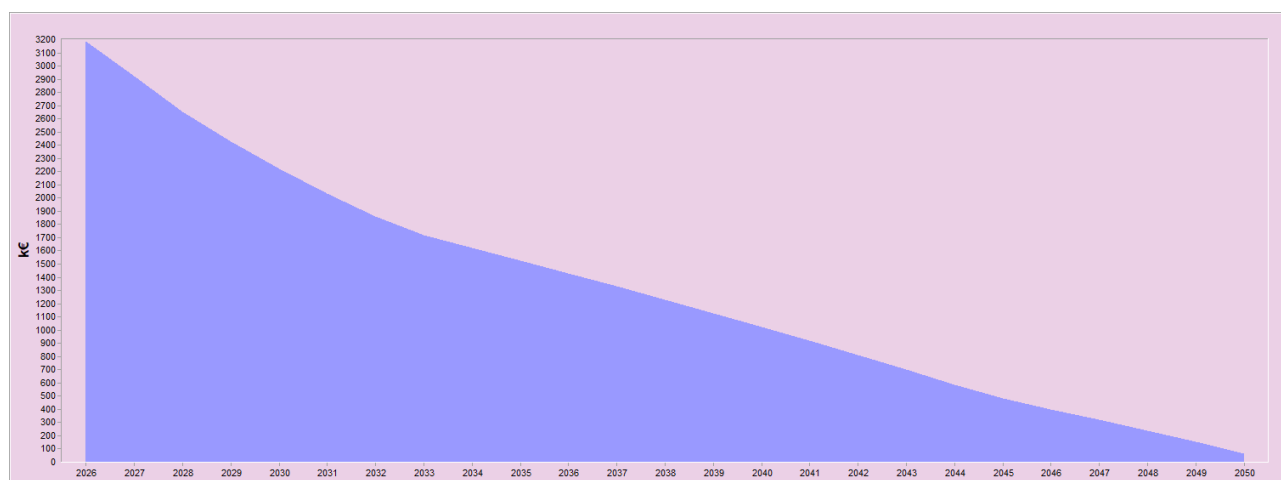
Au regard des comptes administratifs respectifs sur la période 2018-2025, l'autofinancement brut a globalement permis à la commune d'investir au fur et à mesure de ses capacités. L'épargne nette est constante sur les 2 derniers exercices.

Calculé sur le nombre d'annuités qu'il faudrait, à partir du résultat, pour rembourser la dette. A ce jour, et compte-tenu du résultat attendu de 2025, il serait de 4 années.

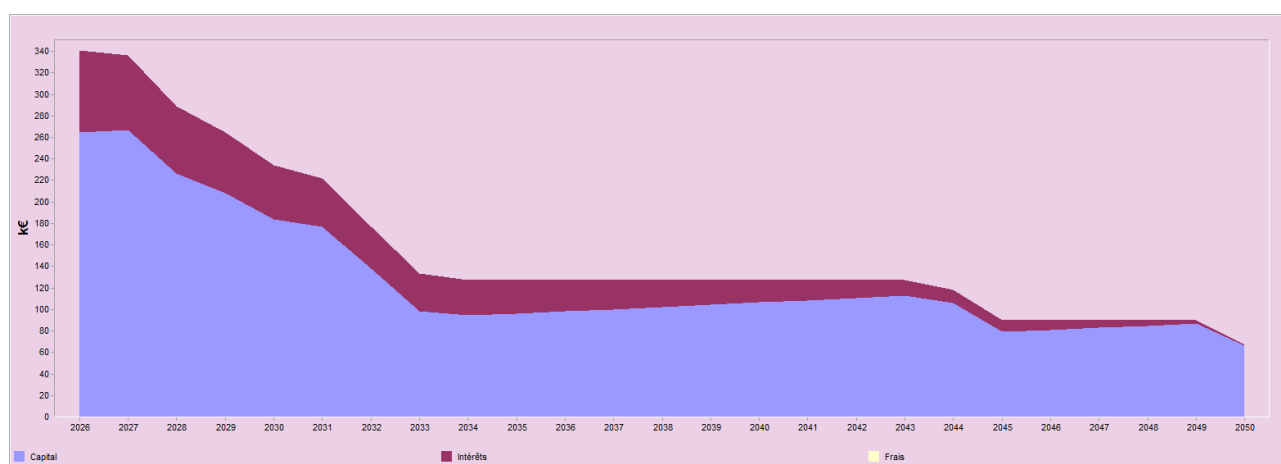
### Évolution de l'encours de la dette

L'encours de la dette a fortement augmenté de par la souscription d'un prêt de 800 000,00 € pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la mairie et de ses annexes en 2019 et d'un emprunt-relais de 200 000 € en 2020 remboursé en 2 exercices et de la souscription d'un emprunt pour la réalisation de la salle des sports d'un montant de 1 700 000 €.

Le capital restant dû au 1er janvier 2026 est de : 3 185 051.23 €.



### Évolution des remboursements par année



Au 1er janvier 2026, l'annuité de remboursement d'emprunt est de 264 842 € en capital et de 75 945 € en intérêt.

**EPARGNE BRUTE (EB)**

RRF - DRF	3 152 377 €	2 536 487€	<b>615 889€</b>
-----------	-------------	------------	-----------------

**EPARGNE DE GESTION COURANTE (EG)**

RRF – (DRF + CHARGES D'INTERÊTS)	3 152 377€	2 536 487€	55 103 €	<b>560 787€</b>
----------------------------------	------------	------------	----------	-----------------

**EPARGNE NETTE (EN) : mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de dettes**

EG - ANNUITE DETTE	560 787€	246 631 €	<b>314 156€</b>
--------------------	----------	-----------	-----------------

**RATIO 1 DRF/POPULATION**

2 536 487€	3834	<b>661.57</b>
------------	------	---------------

**RATIO 2 PRODUITS DES IMPOTS/ POPULATION**

2 004 323€	3834	<b>522.77</b>
------------	------	---------------

**RATIO 3 RRF/ POPULATION**

3 152 377€	3834	<b>822.21</b>
------------	------	---------------

**RATIO 4: DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT/ POPULATION**

1 945 370€	3834	<b>507.39</b>
------------	------	---------------

**RATIO 5: DETTE/ POPULATION**

3 431 682€	3834	<b>895.06</b>
------------	------	---------------

**CAPACITE DE DESENDETTEMENT**

3 431 682€	615 889€	<b>5.57</b>
------------	----------	-------------

**RATIO 6: DGF/POPULATION**

307 304€	3834	<b>80.15</b>
----------	------	--------------

**RATIO 7: DEPENSES DE PERSONNEL/ DRF**

1 338 510 €	2 536 487€	<b>0.52</b>
-------------	------------	-------------

**RATIO 9 MARGE D'AUTOFINANCEMENT COURANT**

(DRF+ Remboursement dette)/ RRF	2 536 487€	246 631 €	3 152 377€	<b>0.88</b>
---------------------------------	------------	-----------	------------	-------------

**RATIO 10 TAUX D'EQUIPEMENT**

Dépenses d'Equipement Brut/ RRF

1 945 370€

3 152 377€

0.61

**RATIO 11 TAUX D'ENDETTEMENT**

DETTE/ RRF

3 431 682€

3 152 377€

1.08

**VII. Niveau des taux d'imposition**

Les taux d'imposition en 2026 restant équivalents à ceux votés en 2025.

**VIII. Effectif de la collectivité**

	Au 31/12/2025	Taux
Nombre d'agents	37	100%
Titulaires / stagiaires	27	72.97%
Contractuels	10	27.03%
Détachement	0	0%
Emplois aidés	0	0%

**IX. Conclusion**

En 2025, la commune d'Echillais a su de nouveau contraindre ses dépenses en fonctionnement dans le but de se donner les moyens d'investir dans de nouveaux projets à venir.